

# La réforme de la discipline militaire

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer**

Band (Jahr): **9 (1970-1971)**

Heft 37

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-910859>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## EDITORIAL

Afin de toucher un plus grand nombre de jeunes, nous avons décidé d'insérer notre revue dans le Courrier Suisse.

En effet, grâce à ce nouveau Ciktus nous pourrions toucher trois fois plus de jeunes qui pourraient devenir membres du club.

Ce Ciktus nous procurera également un gain considérable de temps ; ce temps nous pourrions le consacrer à l'organisation de nos manifestations qui seront, comme vous pouvez le remarquer dans le programme, assez considérables pour 71.

Nous éditerons également une « feuille d'avis » qui vous rappellera ces manifestations auxquelles nous espérons vous voir nombreux à y prendre part.



## BILAN DE 1970

Le comité est conscient que le club n'a pas toujours bien fonctionné en 1970, mais il faut savoir que le comité s'est bien vite réduit à trois personnes. Cependant les réalisations que le comité s'était fixées, il les a menées à bien. C'est-à-dire l'installation d'un local grâce à la bonne volonté de nombreux jeunes, nos soirées costumées, nos réunions au local...

Le rallye du club n'a pu être organisé à cause du manque d'inscriptions.

Notre club a toujours entretenu d'excellentes relations avec les autres clubs suisses.

En 1970, l'Union Suisse de Bruxelles nous a fait confiance en nous attribuant un subside de 10.000 F, ainsi que la Société Suisse d'Anvers avec un don de 2.500 F. La Maison Suisse a mis généreusement ses dépendances à notre disposition.

Cependant ces sociétés nous laissent entièrement indépendants pour la gestion de notre club. La seule condition énoncée est de garder l'esprit dans lequel le club a été créé.

## LA REFORME DE LA DISCIPLINE MILITAIRE

La Suisse est un pays militariste : toute l'année, les gares sont envahies de soldats en uniforme ; les campagnes retentissent de coups de canon et de bangs des Mirages ; les journaux ne cessent de relater les exploits pédestres des écoles de recrues ou les manœuvres des régiments motorisés. Chaque citoyen conserve chez lui son uniforme, son fusil et ses balles. La psychose de la guerre totale est de surcroît partout présente et soigneusement entretenue par les autorités fédérales qui ont distribué dans tous les foyers « Défense civile », un vrai manuel de science-fiction. Elles projettent d'ailleurs de doter prochainement tous les habitants de leur masque à gaz personnel. Aussi, à chaque alerte internationale, les ménagères assiègent-elles les épiceries, tandis que la Swissair déborde d'offres de candidats gorilles.

Je ne m'étonne donc guère de l'émotion soulevée par le rapport Oswald qui introduisit cette année une petite révolution dans le comportement des miliciens. En deux mots, la commission de réforme a voulu « civiliser » et moderniser la vie militaire. Quelques exemples : les cheveux longs sont dorénavant autorisés s'ils ne dépassent pas le col ; les recrues ne risqueront plus trois jours d'arrêts si on les voit en civil pendant les congés ; on a de même supprimé le garde à vous pour s'adresser à un supérieur, ainsi que le salut de rencontre ; désormais le subalterne répondra : « Compris, Colonel » à la place du traditionnel : « A vos ordres, mon colonel ». En tout cas, un effort particulier sera entrepris pour rapprocher les soldats de leurs supérieurs, pour l'uniforme comme pour les privilèges, car ce n'est pas fini : d'autres mesures tout aussi controversées suivront.

Des critiques amères pleuvent en effet sur le Conseil fédéral : il y aura malheureusement toujours des blancs-becs qui se trouveront atteints dans leur honneur d'officier et des réformés enragés pour clamer la fin de nos saintes valeurs helvétiques. Pourtant ces mesures n'ont rien d'extraordinaire. Elles enregistrent souvent des attitudes qui étaient déjà suivies par la majorité des militaires et qui traduisaient la stupidité burlesque de la vieille discipline. Si j'émetts des doutes quant à l'utilité du « Compris lieutenant », plus ambigu et moins euphonique que l'ancienne formule, j'applaudis très fort à la suppression du garde à vous, car j'ai suffisamment fulminé contre mon sergent-major, qui, affalé sur sa chaise, me faisait reprendre cinq fois la position au moment où j'étais pressé.

Pour tout dire, ce sont deux semaines d'instruction tatillonne qui tombent à l'eau. Ainsi, tout le temps gagné par ces assouplissements disciplinaires pourra être consacré, dit le rapport, à l'information et à la préparation morale du combattant. Généralisera-t-on alors ces séances de cinéma avilissantes comme celles où l'on m'a appris comment les G.I.'s luttent contre la guerre chimique ou pourquoi les pays de l'Est sont nos principaux ennemis ? Ou nous donnera-t-on un cours de propagande militariste qui enracinera encore plus les préjugés xénophobes et chauvins dans la population suisse ?

Les auteurs de la réforme ont cherché, en enlevant les articles les plus vexatoires du règlement, à atténuer l'hostilité croissante que le service militaire suscite chez les nouveaux appelés. Quant à moi, je crois au contraire que si l'armée perd de son folklore désuet, elle aura plus de peine à cacher derrière son vrai visage : un entraînement rationnel d'hommes lucides à tuer et à détruire.